

Lorsque Charette lui demanda de laisser à ses zouaves leur uniforme, M. Gambetta, lui dit : *Gardez-le, colonel, il rappelle de trop beaux souvenirs.*

Ceci n'a jamais été démenti. Que se passe-t-il donc, à certaines heures, dans la conscience de ces hommes si prompts à modifier leurs sentiments et leurs opinions ? Ces souvenirs si beaux n'étaient-ils pas l'épée de Castelfidardo et de Mentana, couvrant la poitrine de la plus touchante et de la plus auguste des abandonnées : l'Eglise !

Et alors pourquoi, monsieur, laissez-vous flotter le drapeau rouge à Lyon, et avez-vous pour ami celui qui a écrit : *Fusillez-moi tous ces gens-là !*

M. de Charette, sur la terre de France, entra dans la seconde période de sa vie militaire. Il fut en tous lieux, en toutes circonstances, un chef militaire accompli. A peine réorganisés, les zouaves coururent au canon. On ne les ménagea pas. On a même reproché à M. de Charette d'avoir trop souvent exposé ses soldats. Ce reproche est une injure aux zouaves. Prodigue de sa grande vie, de sa grande âme, de son grand nom, Charette savait bien que ses soldats l'aimaient pour cette prodigalité. Il était leur idole, parce qu'il leur frayait une route où ils marchaient tous de front.

Je serai sobre de détails. M. de Charette a fait un récit à la manière de César, de son héroïque campagne. Je ne citerai que cette fière parole. Blessé grièvement à Loigny, il repoussa les zouaves qui venaient le ramasser : — "Votre colonel est perdu, allez rejoindre vos rangs !" Et ils allèrent venger le glorieux blessé sous la bannière du Sacré-Coeur.

Pendant ce temps-là, on assassinait le commandant Arnauld sous la bannière des sans-culottes, et Garibaldi dévalisait les couvents.

En 1871, quand la paix fut signée, la patrie ne fut pas ingrate : on offrit à Charette d'incorporer son régiment dans l'armée française. Le héros de Mentana et de Loigny déclina cet honneur. L'histoire lui en sera reconnaissante. Les zouaves appartiennent au pape avant tout. La France les trouvera toujours contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur ; mais ils appartiennent à la chrétienté.

C'est inspiré par le même sentiment, par la même profondeur de vues politiques, par la même abnégation, qu'il a refusé le mandat de député que les électeurs des Bouches-du-Rhône lui avaient confié en 1871. Marseille, cette grande et singulière cité qui partage son cœur entre le soleil et le mistral, après avoir élu Berryer, avait acclamé Gambetta. Elle eut un renouveau de bon sens et de gratitude : le nom de Charette sortit vainqueur de l'urne électorale. Charette resta soldat, resta zouave, resta chef politique, Charette refusa.

Haute leçon, exemple d'austérité politique qui fit bondir les ambitieux !

Un député français que je rencontre quelquefois à Torquay m'a raconté l'anecdote suivante : un de ses collègues, que l'on a baptisé le *Calvaire*, à cause des dix-huit croix étrangères qu'il s'est fait donner, fut tellement ému du refus de M. de Charette qu'il rédigea l'interpellation suivante :

"Les députés soussignés, considérant que le refus du mandat de député est une offense à la majesté du corps électoral, demandent des explications à M. le ministre de l'intérieur."

Le *Calvaire*, n'ayant pas trouvé de cosignataires, retira son interpellation et, pour se consoler, se fit donner par les Esquimaux la croix de l'*Ours blanc*.

Athanas de Charette n'est pas député des Bouches-du-Rhône ; il est le député de la France monarchique et catholique, et vingt mille épées sortiraient du fourreau à un signe de lui. C'est une situation unique dans les annales de l'histoire moderne.

Le comte de Chambord a eu depuis sa majorité quatre grands serviteurs ; le duc de Lévis, Berryer, Laurentie et Charette. C'est le dernier qu'il a appelé "son meilleur ami ;" c'est en effet lui qui est la véritable incarnation de son cœur et de sa politique. Les catholiques et les légitimistes français ont la rare fortune d'avoir au milieu d'eux un porte-drapeau qui leur indique une voie où ils ne peuvent s'égarer. M. de Charette est en France le représentant le plus fidèle de la politique de Rome et de Frohsdorf.

On peut inscrire sur sa bannière ce premier vers d'une hymne fameuse :

VEXILLA REGIS PRODEUNT

On est certain de ne pas se tromper. On l'a fait général : cela n'y fait ni chaud ni froid. Qu'il soit capitaine, colonel ou général, baron ou duc, il est mieux que cela encore : il est Charette second. Les dynasties de rois courent le monde ; les dynasties de héros, c'est plus rare.

Les Sœurs de St-Vincent de Paul—Le champ de bataille

(Tableau de M. Cornilliet.)

Quoique ce triste épisode de bataille ait été maintes fois choisi par les peintres, on doit reconnaître que ce tableau que nous reproduisons est bien composé et d'un

poignant intérêt. Après que le soldat a fait son devoir, et qu'il est tombé sanglant, la charité chrétienne qui a mission de le consoler, de le panser, de le guérir, s'il est possible, entre en scène à son tour et s'acquitte de sa tâche. M. Cornilliet a rendu avec beaucoup de talent la scène par lui choisie. Quelle vigueur de pinceau !

La remise de la Barrette à Son Éminence le cardinal Lavigerie

La remise de la barrette à S. E. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et métropolitain des possessions françaises en Afrique, a eu lieu il y a trois semaines, chez le Président de la République, avec le cérémonial accoutumé.

Plusieurs voitures de gala ont été prendre le prélat à son domicile avec sa suite et les dignitaires invités. A onze heures, il est arrivé à l'Élysée, accompagné de Mgr Ferrata, auditeur de la nonciature, faisant fonctions d'ablégat, et du R. P. Charmetan, directeur adjoint des écoles d'Orient. Les honneurs militaires ont été rendus dans la grande cour du palais par deux cents hommes du 89^e de ligne, sous les ordres d'un chef de bataillon. Aussitôt arrivé, le cardinal est conduit dans un salon où il échange sa soutane violette contre la soutane rouge et le manteau de pourpre. Ainsi revêtu des insignes de sa nouvelle dignité, Mgr Lavigerie est présenté au président de la République par M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, et se rend immédiatement à la chapelle pour entendre la messe. L'office terminé, lecture a été faite du bref par l'ablégat, qui a lu un discours latin auquel M. Grévy a répondu, en français, par quelques mots de bienvenue. Puis le garde noble de Sa Sainteté a présenté la barrette cardinalice au président de la République qui l'a remise au nouveau cardinal.

Les ministres des Affaires Étrangères et des Cultes assistaient à cette cérémonie, avec le général Pittié, secrétaire-général de la présidence, et les autres officiers de la maison militaire de M. Grévy, le secrétaire de la nonciature, etc. Le nonce étant indisposé n'avait pu se rendre à l'invitation du président.

Après avoir reçu les insignes de sa nouvelle dignité, le cardinal Lavigerie a prononcé le discours suivant :

"Monsieur le président,

"En recommandant le Métropolitain de l'Algérie et de tant d'autres missions lointaines au choix du grand Léon XIII, vous avez, dans mon humble personne, témoigné votre bienveillance à cette nombreuse portion du clergé français qui se dévoue, au dehors, au service de l'Eglise et de la patrie.

"Daignez me permettre d'en exprimer à Sa Sainteté, de qui je reçois aujourd'hui par vos mains les insignes d'une dignité si haute, et de vous exprimer, monsieur le président, ma respectueuse gratitude.

"Si je pouvais faire ici abstraction de moi-même, j'oserais dire que ce bienfait ne s'adressait à des serviteurs plus dévoués et plus fidèles.

"Dispersé sur tous les points du monde et jusqu'au fond des contrées les plus barbares, le clergé des missions françaises garde partout à la France un ardent amour. En la quittant, il renonce à tout ici-bas : au sol natal, aux affections des siens, à la vie même, car il en fait par avance le sacrifice ; mais il conserve pieusement, comme un dernier et plus cher trésor, avec le culte de Dieu, le culte de la patrie !

"Chargé de perpétuer ses traditions les plus pures, sa charité, sa foi, ses inspirations généreuses, il compte parmi ses jours les plus fortunés ceux où en servant la religion et l'humanité, il peut honorer et servir son nom. Etranger aux divisions de la politique humaine, il se serre autour du drapeau de la France, qui protège dans le monde entier, par un privilège six fois séculaire, sa croix et ses autels. Il demande chaque jour, pour elle, tout ce qui rend les peuples grands et respectés : au dehors, la conservation d'une influence presque toujours liée à la conservation de sa foi ; au dedans, l'union et la paix que peut seule donner, au milieu de tant de passions diverses, une liberté vraiment respectueuse de tous les droits, de ceux des humbles, des pauvres, des enfants, comme de ceux des puissants et des forts. Il se réjouit, dans les jours heureux, de ses succès et de ses gloires : il tremble, dans les mauvais jours, des périls qui la menacent. Il annonce à tous ses bienfaits. Il voile aux yeux des jaloux ses erreurs ou ses fautes, comme un fils pieux voile en pleurant les erreurs ou les fautes d'une mère. Il meurt, en lui envoyant ses derniers vœux et en gardant l'invincible espérance qu'elle restera, malgré tout, comme la nomment encore autour de lui tant de peuples divers, la grande nation, c'est-à-dire la nation choisie par Dieu pour faire triompher dans le monde les grandes causes de l'humanité, de la vérité et de la justice !

"Tels sont, monsieur le président, les sentiments des évêques, des prêtres de nos missions françaises. J'ose vous en porter aujourd'hui l'expression comme un hommage rendu à la patrie par leur piété filiale et leur reconnaissance.

"Je voudrais pouvoir, en retour, étendre sur eux le manteau qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité

mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers parcequ'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique, avec la pourpre de leur sang !

"Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste du moins assurée à un si héroïque et si patriotique ministère, et puisque la France n'a nulle part de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait jusqu'ici, à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bienfaits."

Le président de la République a répondu à Mgr Lavigerie :

"Monsieur le cardinal,

"La peinture si touchante que vous venez de faire des prêtres attachés aux missions lointaines, qui abandonnent famille et patrie pour porter dans le monde entier, au péril et souvent au prix de leur vie, avec leur ministère religieux, le nom et l'amour de la France, montre éloquemment de quel esprit de sagesse et de justice le Saint-Père s'est inspiré en élevant au plus haut rang de l'épiscopat l'éminent prélat qui personnifie en quelque sorte ces vaillantes missions et qui les représente si dignement. Aussi, ai-je été heureux, monsieur le cardinal, de vous présenter au choix du Souverain Pontife, et je me félicite aujourd'hui d'avoir à vous remettre cet insigne d'une dignité qui est le juste prix des mérites et des vertus qui vous décorent, ainsi que des précieux services que vous rendez à votre pays."

CHOSSES ET AUTRES

On mande de Rome que le ministre de l'instruction publique a fait voter d'urgence un crédit pour acheter les appareils destinés à brûler les restes de Garibaldi.

Pour la seconde fois le bill du mariage des beaux-frères et belles-sœurs a été rejeté à la Chambre des Lords. Le prince de Galles, le prince Alfred et le prince Léopold, qui étaient à leurs sièges, ont voté avec la minorité en faveur du projet de loi. Les conservateurs et tous les évêques ont voté contre.

Dans la liste des prisonniers de 1838 que nous avons publiée, il s'est glissé une erreur que nous tenons à rectifier. Au lieu de Alarie, c'est Azarie Archambault qu'il faut lire. M. Archambault est notaire à Varennes depuis de longues années ; c'est le père de M. J.-L. Archambault, avocat de Montréal. Il a passé huit mois en prison en même temps que Cardinal.

Deux individus de Californie racontent qu'ils ont vu passer, à environ deux cents pieds, un animal volant, ressemblant parfaitement à un crocodile, et d'une longueur d'une vingtaine de pieds. Ils ont pu compter douze pieds, six chaque côté, et remarquer que les ailes ressemblaient aux pieds palmés du canard ; quelques balles adressées au monstre ont rebondi comme sur le blindage d'un Monitor.

Jusqu'à présent, lorsqu'un individu avait le *delirium tremens*, il voyait des serpents courir sur le plancher, mais pour les voir passer dans l'air, il faut que le whisky soit rudement bon marché.

Un prisonnier de Peutonville avait frappé un gardien parce que celui-ci avait tué une souris que le prisonnier avait apprivoisée et à laquelle il était très attaché.

Le procès a eu lieu devant le juge Howkins.

La poursuite n'a pu s'empêcher d'exprimer beaucoup de sympathie pour le pauvre accusé, qu'on avait privé brutalement de son compagnon de captivité, et le juge lui-même ne put s'empêcher de blâmer sévèrement le gardien coupable du meurtre de la malheureuse souris. Le jury rapporta immédiatement un verdict de non coupable.

Cela rappelle l'histoire d'un prisonnier demandant à Napoléon la grâce de sa pauvre fleur Picciolo.

Un des principaux officiers du gouvernement des Etats-Unis, bien connu pour ses ouvrages sur les *Vieilles Probabilités*, le professeur J.-H. Rice, météorologiste de la vallée du Mississipi, connu surtout par ses contributions au *Monde Scientifique*, et qui jouit d'une réputation universelle, raconte que le lendemain d'une lecture qu'il a faite à Burlington, le 21 décembre dernier, il fut atteint subitement d'une névralgie, qui lui causa des douleurs atroces et l'empêchait presque de respirer. Le pouls, qui était de 80, baissa à 35. Le médecin appelé ne put rien faire. Après avoir souffert près de trois heures, il envoya chercher une bouteille d'*Huile de St. Jacob*, croyant qu'elle produirait les mêmes effets qu'il avait obtenus par son emploi pour les rhumatismes. Une heure après l'application il était parfaitement guéri ; ce qui lui permit de prendre le train suivant pour aller lecturer dans une autre ville et continuer sa route jusqu'à St-Louis, qu'il habite.— *St. Louis Dispatch.*